

L'UDAF DE LA DORDOGNE RECRUTE UN / UNE

DELEGUE / EE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS (H/F)

Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne (UDAF 24)

Lieu : Périgueux (24)

Type de contrat : CDI – Temps plein

Prise de poste : le 02 janvier 2026

À propos de l'UDAF 24

Reconnue d'utilité publique, l'Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne (UDAF 24) représente et soutient les familles du département à travers ses actions sociales, juridiques et éducatives. Engagée au service de l'intérêt général, elle fédère de nombreuses associations familiales et intervient dans des domaines variés tels que la protection juridique des majeurs, le logement, la parentalité et l'accompagnement social.

Missions principales

Le mandataire à la protection juridique des majeurs exerce, sur mandat d'un juge, les mesures concernant les majeurs protégés au titre de la loi du 5 mars 2007.

Dans le cadre défini par la loi, il s'assurera de la protection de la personne et/ou de la protection de ses biens et de son patrimoine.

Selon le degré de la protection, il pourra avoir un rôle de conseil, de contrôle ou représenter d'une manière continue le majeur protégé dans les actes de la vie civile.

Profil recherché

1. Etre âgé(e) d'au moins 21 ans
2. Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5
CNC MJPM souhaité
3. Avoir une expérience significative de l'exercice des mesures concernées
4. Etre détenteur du permis de conduire de catégorie B

Conditions du poste

- Poste basé à Périgueux avec déplacements sur la Dordogne et exceptionnellement hors département ;
- Rémunération selon expérience, grille « éducateur spécialisé » CCN 66.

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser à
Madame le Directrice Pôle APJ – UDAF de la Dordogne
par courriel à : RH @udaf24.fr

Périgueux, le 12 novembre 2025

Le Directeur Général
Cédric NEY

